

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03731
Numéro SIREN : 398 384 198
Nom ou dénomination : RSM Rhône-Alpes

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002684

Formulaire obligatoire (article 111
du Code général des impôts)

LE PRÉSIDENT *

Désignation de l'entreprise SAS RSM Rhône-Alpes

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 10

Adresse de l'entreprise 2 Bis Rue Tête d'Or 69006 LYON

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 8 3 8 4 1 9 8 0 0 0 3 0

Néant *

				Exercice N clos le, 30/06/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	4 516 935	208 085	4 308 849
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	182 385	143 086	39 299
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 024 541	1 202 410	822 131
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	321		321
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	17 770		17 770	
TOTAL (II)		BJ	BK	6 741 955	1 553 582	5 188 372	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 613 557	622 012	2 991 545
		Autres créances (3)	BZ	CA	195 868		195 868
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	1 181 961		1 181 961	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 991 387	622 012	4 369 375	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	2 175 595	11 733 343	9 557 748	
Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an			
CP			CR				
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances : Non recensée		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS RSM Rhône-Alpes		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 001 488)			DA	2 001 488
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	656 139
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	200 148
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 652 135
	Report à nouveau			DH	843 107
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	567 460
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	5 920 479
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN	28 262	
TOTAL (II)			DO	28 262	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	9 000
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	9 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	655 658
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 272 207
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	861 705
	Dettes fiscales et sociales			DY	565 288
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régulier	Autres dettes			EA	65 111
	Produits constatés d'avance (4)			EB	180 034
TOTAL (IV)			EC	3 600 006	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 557 748	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 195 659	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	25	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS RSM Rhône-Alpes				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	5 253 721	FH	8 598	FI	5 262 319
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 253 721	FK	8 598	FL	5 262 319	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 205 481	
	Autres produits (1) (11)					FQ	55	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 467 856
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 919 904	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	46 387	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	(1 557)	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	148 823
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	454 533
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	152 140	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 720 231	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	747 624	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	188	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	361	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	549
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 415	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	10 415	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 866)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	737 758	

Désignation de l'entreprise		SAS RSM Rhône-Alpes		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 670		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 670		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	5 372		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 372		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(3 702)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	(5)		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	166 601		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	6 470 076		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	5 902 616		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	567 460		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	350 339	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Autres charges		5 372			
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 670		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 30 juin 2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) en vigueur à la date de l'arrêté des comptes.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économiques, d'usages dans la profession.

Créances

Règles et méthodes comptables

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a modifié sa date de clôture, qui est dorénavant au 30 juin.
L'exercice a donc une durée exceptionnelle de 10 mois.

Au cours de la période, RSM Rhone Alpes a absorbé les sociétés RSM BVS et RSM PDS, avec un effet rétroactif au 1er septembre 2021.

La société RSM GD a également été absorbée, mais en date du 15 avril 2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	3 417 177	1 099 759		4 516 936
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	181 948	22 021	21 583	182 386
Immobilisations incorporelles	3 599 125	1 121 780	21 583	4 699 321
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	1 106 408	214 778		1 321 185
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	582 783	183 220	62 647	703 356
Immobilisations corporelles	1 689 191	397 998	62 647	2 024 541
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres titres immobilisés	18	25 608	25 304	322
- Prêts et autres immobilisations financières	46 446	34 695	63 371	17 771
Immobilisations financières	46 464	60 303	88 675	18 092
ACTIF IMMOBILISE	5 334 779	1 580 080	172 904	6 741 955

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Fonds commercial

Le fonds commercial a été valorisé lors de l'apport partiel d'actif réalisé en 1995. Il a été augmenté du mali technique constaté suite à la fusion-absorption des sociétés ARTUS et ARIES en 2007. Il s'y ajoute également une acquisition de clientèle en 2009.

Le 31 août 2015, la société a acquis une clientèle d'expertise comptable pour une valeur de 176 000 €.

Le 31 août 2017, la valeur de ce fonds a été réduite de 32000 € à l'occasion de la mise en jeu de la garantie.

Le 31 août 2018, la valeur du fonds de commerce reçu en apport de la société Actitud Audit s'élève à 141 778 €.

Le 31 août 2020, la valeur du fonds de commerce SFL acheté s'élève à 41 021 €.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

Compte tenu de ces éléments, il n'a pas été constaté de dépréciation sur les éléments d'actifs décrits ci-dessus.

	30/06/2022
Éléments achetés	1 099 759
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 417 177
Total	4 516 936


Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	205 067	3 018		208 086
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	139 092	25 578	21 583	143 087
Immobilisations incorporelles	344 159	28 596	21 583	351 172
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers	459 135	245 535		704 670
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	345 719	214 668	62 647	497 740
Immobilisations corporelles	804 855	460 202	62 647	1 202 410
ACTIF IMMOBILISE	1 149 013	488 799	84 230	1 553 583

 Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 771		17 771
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 613 558	3 613 558	
Autres	195 868	195 868	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 827 196	3 809 426	17 771
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

La provision pour dépréciation des créances douteuses a été calculée client par client.

	Montant
Provision pour dépréciation créances clients	622 012
TOTAL	622 012

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 001 488,00 euros décomposé en 125 093 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	125 093	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	125 093	16,00

Décision de l'assemblée générale du 28/02/2022.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	152 656
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	152 656
Affectations aux réserves	152 656
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	843 108
Total des affectations	995 764


Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2021	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	2 001 488			2 001 488
Primes d'émission	656 139			656 139
Réserve légale	200 149			200 149
Réserves générales	1 499 479	152 656		1 652 136
Report à Nouveau		843 108		843 108
Résultat de l'exercice	152 656	567 460	152 656	567 460
<i>Dividendes</i>	-843 108			
Total Capitaux Propres	4 509 911	1 563 224	152 656	5 920 479

Provisions pour risques et charges


Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	9 000				9 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	9 000				9 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

« RSM Rhône Alpes »
Société par Actions simplifiée
Au capital de 2.001.488 euros
Siège social : 2 bis, Rue Tête d'Or – 69006 LYON
398 384 198 RCS LYON

PUBLICITE DES COMPTES DES SOCIETES PAR ACTIONS
ARTICLE L 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 567 460,13 €, comme suit :

- Aux associés, à titre de dividendes, pour un montant de	566 671,29 €
- Le solde, soit	788,84 €
Aux « Autres Réserves »	

Total égal au résultat de l'exercice :	567 460,13 €

Le dividende unitaire serait ainsi fixé à 4,53 € par action. Il serait payé à compter du 2 janvier 2023, au siège social.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un paiement à la source.

La présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes distribués</u>	<u>Montant éligible à abattement de 40 %</u> <i>(hors versement aux personnes morales)</i>
31 août 2021	0	0
31 août 2020	377 781 €	456 €
31 août 2019	555 413 €	1.425 €

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

I. - L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 567 460,13 € de la manière suivante :

- Aux associés, à titre de dividendes, pour un montant de	566 671,29 €
- Le solde, soit	788,84 €
Aux « Autres Réserves »	<hr/>
Total égal au résultat de l'exercice :	567 460,13 €

Le dividende unitaire sera ainsi fixé à 4,53 € par action. Il sera payé à compter du 2 janvier 2023, au siège social.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNU) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un paiement à la source.

La présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

II. - Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes distribués</u>	<u>Montant éligible à abattement de 40 %</u> <i>(hors versement aux personnes morales)</i>
31 août 2021	0	0
31 août 2020	377 781 €	456 €
31 août 2019	555 413 €	1.425 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 décembre 2022 :

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président : Monsieur Pierre-Michel MONNERET





SAFIGEC
Audit & commissariat aux comptes

RSM RHONE ALPES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

RSM RHONE ALPES

*SAS au capital de 2 001 440 €
2 Bis Rue Tête d'Or
69006 LYON*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

A l'Associé unique de la société RSM RHONE ALPES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RSM RHONE ALPES relatifs à l'exercice de 10 mois clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société RSM RHONE ALPES à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel 912 applicable en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

LYON - AUDIT

L'apogée – 3 rue de Mailly – 69300 Caluire
Tél. 04 72 00 59 60 www.safigec.com

Société de Commissaires aux comptes Inscrits aux Compagnies Régionales de Lyon et de Grenoble.
SELAS au capital de 40 000 €. RCS Lyon 501 032 866 00011. Naf 6920 Z - TVA FR 93 501 032 866

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds de commerce s'élevant à 3 454 017 euros font l'objet d'un test de dépréciation annuel selon les modalités décrites dans les notes « Fonds commercial » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour la réalisation de ce test de dépréciation et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.

La société évalue les créances qu'elle détient sur ses clients et, éventuellement, déprécie ces derniers selon les méthodes d'évaluation et de dépréciation données dans les notes « Créances » et « Dépréciation des créances » de l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont, entre autres, consisté à vérifier la pertinence et la correcte application de ces méthodes, la couverture des pertes de valeur et des risques de non-recouvrement par des provisions suffisantes ainsi que le dispositif de contrôle des évaluations obtenues par la direction.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

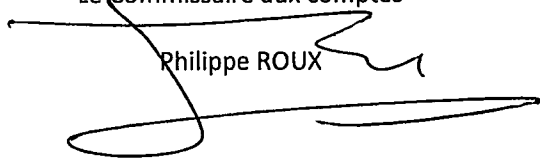
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Caluire, le 14 décembre 2022

Le Commissaire aux comptes

Philippe ROUX



ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
--

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/22	Net au 31/08/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	4 516 936	208 086	4 308 850	3 212 110
Autres immobilisations incorporelles	182 386	143 087	39 299	42 856
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	2 024 541	1 202 410	822 131	884 336
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	322		322	18
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 771		17 771	46 446
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 741 955	1 553 583	5 188 373	4 185 766
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 613 558	622 012	2 991 545	2 557 175
Fournisseurs débiteurs	3 628		3 628	3 489
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	165 096		165 096	434 676
Autres créances	27 144		27 144	24 896
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 181 962		1 181 962	1 681 780
Charges constatées d'avance				61 176
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 991 388	622 012	4 369 375	4 763 192
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	11 733 343	2 175 595	9 557 748	8 948 958

 Bilan

	Net au 30/06/22	Net au 31/08/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 001 488	2 001 488
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	656 139	656 139
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	200 149	200 149
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 652 136	1 499 479
Report à nouveau	843 108	
Résultat de l'exercice	567 460	152 656
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 920 479	4 509 911
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	28 262	28 262
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	28 262	28 262
Provisions pour risques	9 000	9 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 000	9 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	655 633	463 005
<i>Découverts et concours bancaires</i>	25	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	655 659	463 005
Emprunts et dettes financières diverses		375
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 272 207	421 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	861 706	2 636 083
<i>Personnel</i>		9 948
<i>Organismes sociaux</i>	322	3 362
<i>Etat, Impôts sur les bénéfiques</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	551 335	527 517
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	13 632	62 509
Dettes fiscales et sociales	565 289	603 336
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	65 112	213 285
Produits constatés d'avance	180 035	64 502
TOTAL DETTES	3 600 007	4 401 784
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	9 557 748	8 948 958

 **Compte de résultat**

	du 01/09/21 au 30/06/22 10 mois	%	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	Var. abs. (%)
PRODUITS					
Production vendue	5 262 319	100,00	9 946 091	100,00	-47,09
Production stockée			-332 264	-3,34	-100,00
Subventions d'exploitation			23 914	0,24	-100,00
Autres produits	1 205 537	22,91	1 600 250	16,09	-24,67
Total	6 467 856	122,91	11 237 991	112,99	-42,45
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	4 919 904	93,49	6 998 276	70,36	-29,70
Total	4 919 904	93,49	6 998 276	70,36	-29,70
MARGE SUR M/SES & MAT	1 547 952	29,42	4 239 715	42,63	-63,49
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	46 387	0,88	80 934	0,81	-42,69
Salaires et Traitements			1 924 427	19,35	-100,00
Charges sociales	-1 557	-0,03	867 505	8,72	-100,18
Amortissements et provisions	603 357	11,47	951 381	9,57	-36,58
Autres charges	152 140	2,89	117 049	1,18	29,98
Total	800 327	15,21	3 941 296	39,63	-79,69
RESULTAT D'EXPLOITATION	747 624	14,21	298 418	3,00	150,53
Produits financiers	550	0,01	716	0,01	-23,23
Charges financières	10 416	0,20	15 614	0,16	-33,29
Résultat financier	-9 866	-0,19	-14 898	-0,15	-33,77
RESULTAT COURANT	737 758	14,02	283 521	2,85	160,21
Produits exceptionnels	1 671	0,03			
Charges exceptionnelles	5 373	0,10	21 261	0,21	-74,73
Résultat exceptionnel	-3 702	-0,07	-21 261	-0,21	-82,59
Participation des salariés	-5		14 710	0,15	-100,03
Impôts sur les bénéfices	166 601	3,17	94 893	0,95	75,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	567 460	10,78	152 656	1,53	271,72

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 30 juin 2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) en vigueur à la date de l'arrêté des comptes.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économiques, d'usages dans la profession.

Créances

Règles et méthodes comptables

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a modifié sa date de clôture, qui est dorénavant au 30 juin.
L'exercice a donc une durée exceptionnelle de 10 mois.

Au cours de la période, RSM Rhone Alpes a absorbé les sociétés RSM BVS et RSM PDS, avec un effet rétroactif au 1er septembre 2021.

La société RSM GD a également été absorbée, mais en date du 15 avril 2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	3 417 177	1 099 759		4 516 936
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	181 948	22 021	21 583	182 386
Immobilisations incorporelles	3 599 125	1 121 780	21 583	4 699 321
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	1 106 408	214 778		1 321 185
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	582 783	183 220	62 647	703 356
Immobilisations corporelles	1 689 191	397 998	62 647	2 024 541
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres titres immobilisés	18	25 608	25 304	322
- Prêts et autres immobilisations financières	46 446	34 695	63 371	17 771
Immobilisations financières	46 464	60 303	88 675	18 092
ACTIF IMMOBILISE	5 334 779	1 580 080	172 904	6 741 955

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Fonds commercial

Le fonds commercial a été valorisé lors de l'apport partiel d'actif réalisé en 1995. Il a été augmenté du mali technique constaté suite à la fusion-absorption des sociétés ARTUS et ARIES en 2007. Il s'y ajoute également une acquisition de clientèle en 2009.

Le 31 août 2015, la société a acquis une clientèle d'expertise comptable pour une valeur de 176 000 €.

Le 31 août 2017, la valeur de ce fonds a été réduite de 32000 € à l'occasion de la mise en jeu de la garantie.

Le 31 août 2018, la valeur du fonds de commerce reçu en apport de la société Actitud Audit s'élève à 141 778 €.

Le 31 août 2020, la valeur du fonds de commerce SFL acheté s'élève à 41 021 €.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

Compte tenu de ces éléments, il n'a pas été constaté de dépréciation sur les éléments d'actifs décrits ci-dessus.

	30/06/2022
Éléments achetés	1 099 759
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 417 177
Total	4 516 936

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	205 067	3 018		208 086
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	139 092	25 578	21 583	143 087
Immobilisations incorporelles	344 159	28 596	21 583	351 172
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	459 135	245 535		704 670
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	345 719	214 668	62 647	497 740
Immobilisations corporelles	804 855	460 202	62 647	1 202 410
ACTIF IMMOBILISE	1 149 013	488 799	84 230	1 553 583

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un-an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 771		17 771
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 613 558	3 613 558	
Autres	195 868	195 868	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 827 196	3 809 426	17 771
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

La provision pour dépréciation des créances douteuses a été calculée client par client.

	Montant
Provision pour dépréciation créances clients	622 012
TOTAL	622 012

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 001 488,00 euros décomposé en 125 093 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	125 093	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	125 093	16,00

Décision de l'assemblée générale du 28/02/2022.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	152 656
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	152 656
Affectations aux réserves	152 656
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	843 108
Total des affectations	995 764

 Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2021	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	2 001 488			2 001 488
Primes d'émission	656 139			656 139
Réserve légale	200 149			200 149
Réserves générales	1 499 479	152 656		1 652 136
Report à Nouveau		843 108		843 108
Résultat de l'exercice	152 656	567 460	152 656	567 460
<i>Dividendes</i>	-843 108			
Total Capitaux Propres	4 509 911	1 563 224	152 656	5 920 479

Provisions pour risques et charges


Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	9 000				9 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	9 000				9 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

 Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	25	25		
- à plus de 1 an à l'origine	655 633	251 286	404 347	
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	1 272 207	1 272 207		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	861 706	861 706		
Dettes fiscales et sociales	565 289	565 289		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	65 112	65 112		
Produits constatés d'avance	180 035	180 035		
Total	3 600 007	3 195 659	404 347	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	419 534			
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice	226 905			
(**) Dettes envers les associés	1 272 207			

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2022
Honoraires expertise comptable	-61 365
Débours et frais expertise comptable	-1 408
Honoraires commissariat aux comptes	3 952 373
Débours et frais commissariat aux comptes	181 769
Prestations de services	429 493
Frais sur prestations de services	
Location-gérance	761 458
TOTAL	5 262 319

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 840 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
7910000 - TRANSFERT CH. EXPLOIT	7 573	
7910010 - REMBOURSEMENT ASSURANCES	38 321	
7910070 - TRANSFERT CH. EXPLOITATION	304 445	
	350 339	
Transfert de charges financières		
Total	350 339	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Autres charges	5 373	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 671
TOTAL	5 373	1 671

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	737 758	166 601	571 157
+ Résultat exceptionnel	-3 702		-3 702
- Participations des salariés	-5		-5
Résultat comptable	734 061	166 601	567 460
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2016, la société SAS RSM Rhône-Alpes est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CCIP.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Charges de l'exercice : 166 601 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement du fonds de commerce de RSM Rhône-Alpes au profit de BNP PARIBAS en garantie de :

BNP PARIBAS : crédit de 370 000 euros.

Montant restant à rembourser au 30 JUIN 2022 : 86 106 .61 euros.

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt</i>	732
Autres engagements donnés	732
Total	732
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

Caution solidaire de HCCIP au profit de BNP PARIBAS pour le crédit obtenu à son ancienne filiale RSM Beaujolais Val de Saône absorbée par la SAS RSM Rhône-Alpes en garantie de :

BNP PARIBAS : Ouverture de crédit de 346 000 euros
 Montant restant à rembourser au 30 juin 2022 : 248 844.82 euros.

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 **Comptes de régularisation**

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
CLIENTS TRAVAUX A FACTURER	335 016
DEGREVEMENT CFE/CVAE A RECEV	327
Total	335 343

CHARGES A PAYER

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	770 238
CET A PAYER	1 789
AGEFIPH A PAYER	11 843
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	732
Total	784 602

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
HONOS FACTURES D AVANCE	180 035		
Total	180 035		